

**CANTON DU VALAIS**
KANTON WALLIS

DEMANDE D'UN TITRE DE SEJOUR

A remplir dès l'âge de 18 ans ou, pour les personnes mineures, lors d'une arrivée individuelle

À compléter, dater, signer et retourner auprès du bureau du contrôle de l'habitant de votre commune de domicile au moment de votre annonce d'arrivée ou de votre demande de prolongation de permis. Un délai de 14 jours dès votre arrivée vous est accordé pour le faire.

Pour les personnes ressortissantes d'un pays de l'UE/AELE, la demande doit être déposée avant la prise d'emploi. Les personnes de nationalité non européenne n'ont pas le droit de débiter un emploi avant l'octroi de leur permis de séjour.

BUT DU SEJOUR (cocher une seule case)

Activité lucrative salariée	Activité lucrative indépendante	Activité frontalière
Prestataire de service	Doctorat ou post-doctorat	Etudes ou formation
Recherche d'emploi	Traitement médical	Sans activité lucrative
Regroupement familial	Concubinage	Adoption / Placement
Retour en Suisse	Arrivée d'un autre canton	Prolongation
Transformation B en C	Autre	

DONNEES PERSONNELLES (SELON DOCUMENT D'IDENTITE)

Nom(s) de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Sexe

M

F

Ville et pays de naissance

Nationalité(s)

Etat civil

célibataire

marié.e

en partenariat enregistré

concubinage

séparé.e

divorcé.e

partenariat dissout

veuve ou veuf

Adresse complète en Suisse (Rue, NPA, localité)

Adresse complète à l'étranger

Date d'entrée en Suisse

Langue(s) parlée(s)

Adresse email

Numéro de téléphone

Condamnation(s) en Suisse et/ou à l'étranger

Oui (fournir le casier judiciaire)

Non

Remarques de la personne demandant un titre de séjour

